

Chef de projet – évaluation environnementale (CDI)

Structure

L'agence MTDA est un bureau d'études et de conseil intervenant autour de trois pôles d'expertise : Environnement (évaluations environnementales, études d'impact et études naturalistes), prévention des incendies de forêt, et ingénierie forestière et arboricole.

Nous accompagnons actuellement des services de l'État, des établissements publics et des collectivités territoriales, sur des évaluations environnementales de divers plans et programmes : documents d'urbanisme (PLU, PLUi et SCOT), Schémas des Carrières (DREAL AURA, CVL, Réunion) ou de biomasse (Région PACA, PDL), SDAGE et PGRI (Agence de l'eau RMC), SAGE, PCAET (Gard-Pont du Gard), Charte de PNR, Schéma régional de gestion sylvicole ...

Tous réunis par la même passion de la protection de l'environnement, notre agence MTDA a mis en place depuis 2007, une démarche RSE. Le suivi de l'impact de son activité sur l'environnement avec un bilan annuel est ainsi produit et mobilise (et monitore...) toutes les énergies de l'agence. Une équipe soudée, jeune et expérimentée qui a à cœur la qualité du travail produit, en s'adaptant aux demandes de ses clients.

Missions

Au sein du pôle environnement de l'agence MTDA, le ou la chargée d'étude aura pour mission de participer à :

- l'élaboration des études portées par le pôle environnement : évaluations environnementales de plans et programmes, de documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCOT) ou encore sur des études d'impact ;
- l'animation des réunions techniques, de concertation et de restitution des études du pôle avec l'équipe de projet, les partenaires et les porteurs de projet ;
- la relation client et la gestion de projet ;
- l'élaboration des propositions techniques et financières dans le cadre de réponse aux appels d'offre.

Les dossiers à traiter amèneront le ou la chef de projet à se déplacer dans toute la France, principalement en région PACA.

Profil

- Formation supérieure BAC + 5 : ingénieur environnement, agronome ou parcours universitaire Master 2 (environnement, aménagement du territoire, géographie, ...). ;
- Expériences similaires vivement recherchées ;
- ▶ Bonne connaissance de la réglementation en matière de droit de l'environnement, d'urbanisme, de politiques territoriales et environnementales ;
- Pratique de gestion de projets ; Aisance écrite (rédaction de rapport) et orale (animation de réunions)

Conditions d'emploi

- Contrat à durée indéterminée (CDI), début 2023
- Permis B obligatoire
- Rémunération sur la base de la convention collective Syntec (1486). Salaire selon expériences :
 > 24 000 €brut /an + primes et avantages sociaux
- Code à préciser dans les communications : 2023-1-E
- Lettre de motivation + CV <u>uniquement</u> par mail, à recrutement@mtda.fr. Format des fichiers envoyés : NOM_Prénom_CV.pdf et NOM_Prénom_LM.pdf